MALEMORT-DU-COMTAT - Combe du diable

Malemort-du-Comtat

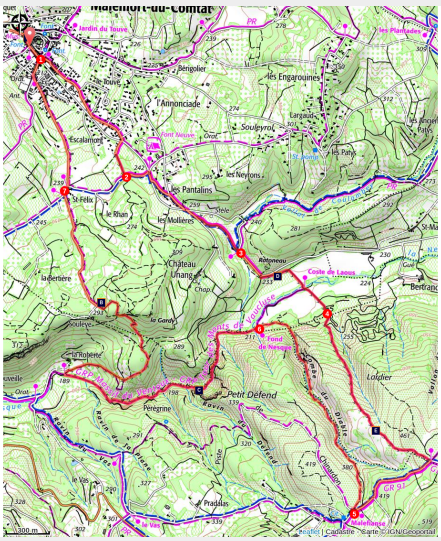

Marcheuse Combe du Diable (©C. Giboin - PNRMV)

Entre garrigue et fond de Nesque, ce circuit offre de beaux points de vue sur les villages et la nature environnante, et le Ventoux en arrière-plan.

«Par une douce journée d'été, ce circuit est parfait. Mon départ en début de martinée me permet de grimper sous un soleil encore léger. La température augmente et le soleil devient plus hardu mais un passage en fond de Nesque m'offre de l'ombre et de la fraicheur avant le retour au village.» Lise Collin, chargée de mission écotourisme au PNR du Mont-Ventoux.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 452 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Patrimoine et histoire

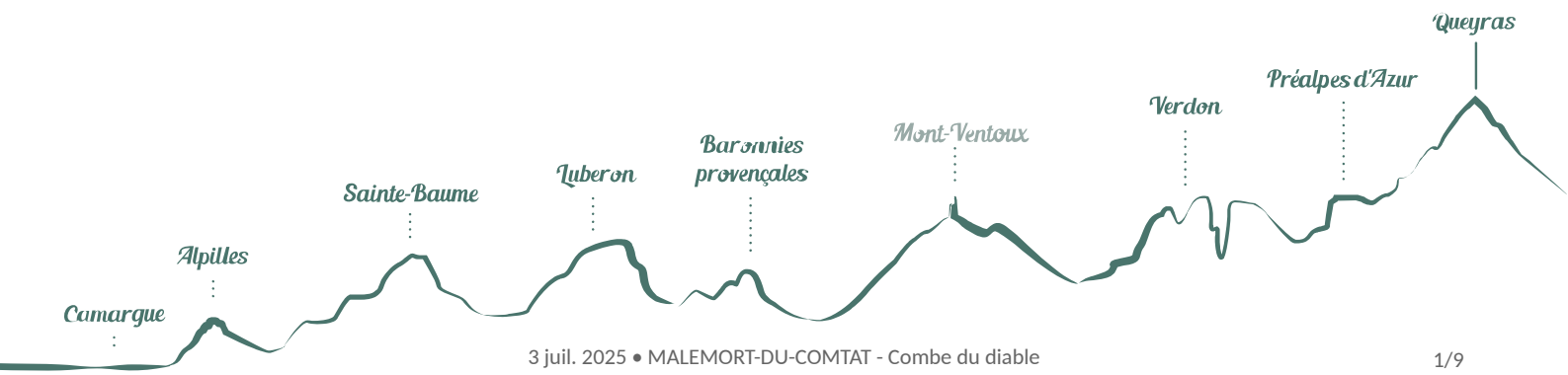

Itinéraire

Départ : Parking de la salle des fêtes, Malemort-du-Comtat
Arrivée : Malemort-du-Comtat
Balisage : GRP® PR

Du parking suivre la D5 à droite vers le coeur du village.
1- À "Malemort-du-Comtat" (212 m), tourner à gauche pour suivre la direction de Murs. Continuer sur la petite route entre les lotissements. Dépasser la crèche puis traverser la D5 pour continuer sur le GRP.
2- En haut de l'allée, descendre à gauche, à "Font-neuve" (244 m) longer la D5 sur 50m puis monter à gauche sur la route gravillonneuse direction Murs. Traverser la D5 puis descendre sur le chemin en bord de vigne.
3- À "Ratoneau" (238 m), longer la route sur la droite pendant 200m. Dans le virage descendre sur la piste à gauche en contre-bas de la route. Longer le champ de lavande puis tourner à droite. Traverser la Nesque puis monter sur le sentier en face.
4- Continuer l'ascension sur le sentier de garrigues. A "Crespion" (464 m), tourner à droite sur la piste forestière jusqu'à Chinardon.
5- À "Chinardon" (409 m), descendre sur le sentier à droite vers Fond de Nesque. Continuer la descente puis virer à gauche pour longer le lit de la rivière.
6- À "Fond de Nesque" (221 m), continuer tout droit dans le fond de vallée. Rester dans la gorge jusqu'à "Roberte" (193 m). Monter à droite sur le sentier vers Malemort-du-Comtat. Continuer sur le sentier grimpant, laisser une ruine à droite, rester sur la piste qui devient route.
7- Au carrefour "Saint-Felix" (246 m), rester sur la route vers le centre du village. A "La Feraille Sud" (211 m), bifurquer à droite sur Bd Jean-Pierre Gras. A la D5 virer à gauche puis à gauche pour rejoindre le départ.

Sur votre chemin...

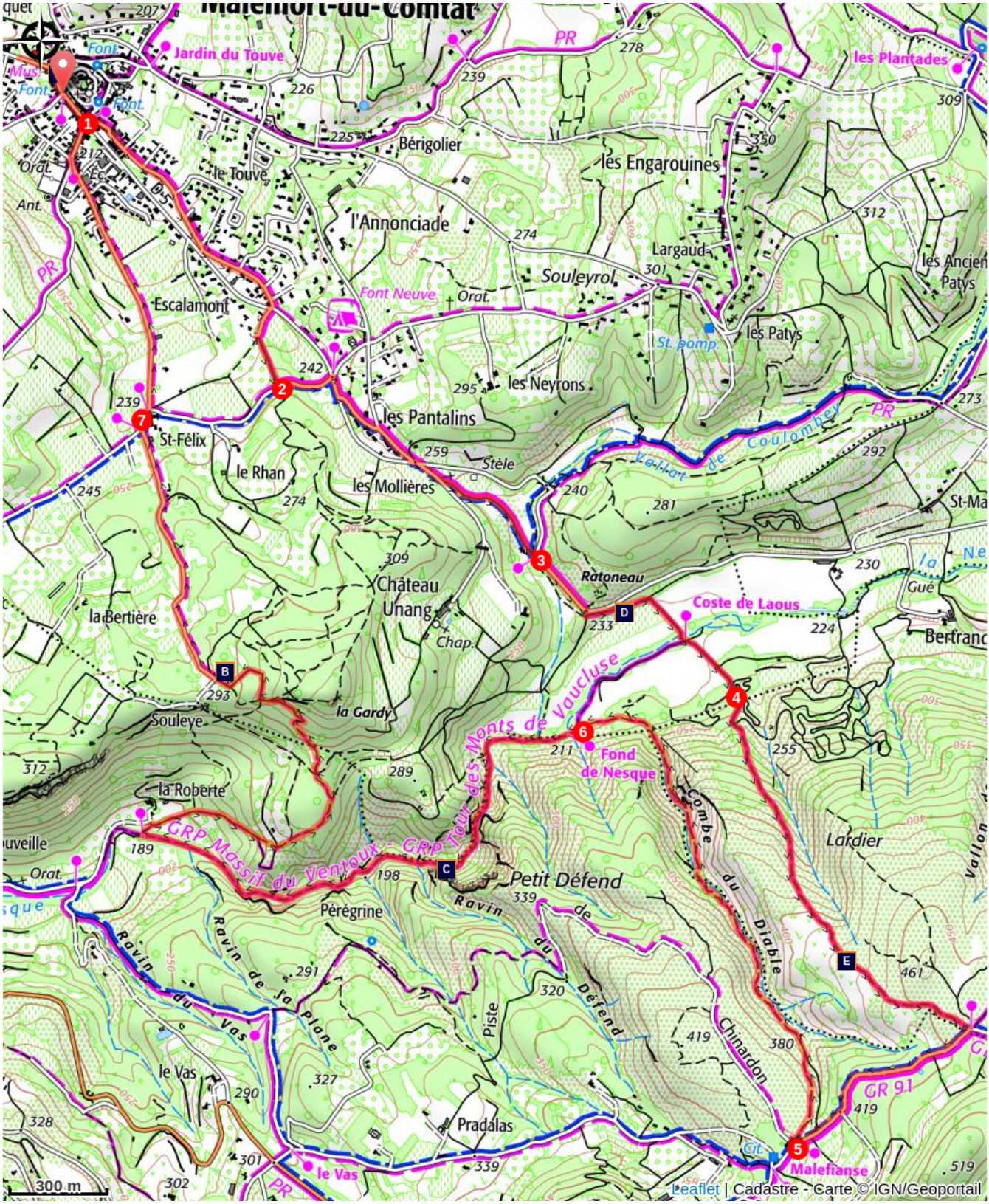

Le grand portail d'entrée de Malemort-du-Comtat (A)

Borie (B)

Espace Naturel Sensible de la Pérégrine (C)

Le lavandin (D)

Lecture de paysage (E)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Avant et après le point 2 : traversée de la D5.
- Point 3 : 50m sur le D5.
- Après le point 3 : possible passage à gué.
- Point 6 : passage en lit de rivière attention en cas de forte pluie.
- Itinéraire déconseillé par forte pluie.
- En période de chasse, portez une tenue de couleur vive, signalez-vous et respectez la signalétique disposée par les chasseurs.
- Si vous croisez un troupeau, contournez-le et respectez les règles de prudence vis-à-vis des chiens de protection.
- L'accès aux massifs forestiers est réglementé en période estivale (juin à septembre). Pour connaître le niveau de risque incendie du jour, composez le +33 (0)4 28 31 77 11 ou rendez-vous sur https://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/

Profil altimétrique

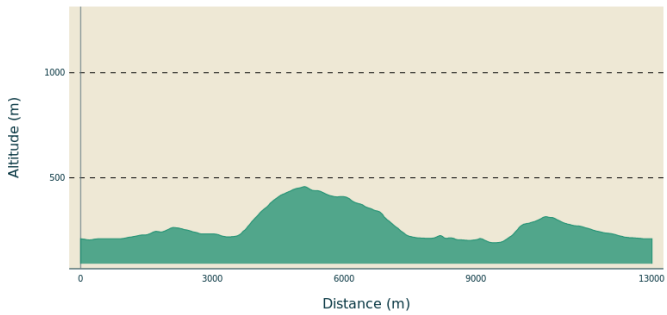

Altitude min 191 m
Altitude max 458 m

Accès routier

A 11 km au Sud-Est de Carpentras, par la D4 puis la D5.

Parking conseillé

Parking de la salle des Fêtes, Malemort-du-Comtat

Lieux de renseignements

OTI Ventoux Sud - Villes-sur-Auzon

725, route de Carpentras ZA Les Fontaynes, 84570 Villes-sur-Auzon

villes-sur-auzon@ventoux-sud.com
Tel : +33 (0)4 90 40 49 82
http://www.ventouxprovence.fr

Sur votre chemin...

Le grand portail d'entrée de Malemort-du-Comtat (A)

Le grand portail est l'une des portes d'entrée des remparts de la ville datant du XIIIe Siècle. La porte d'origine avec pont-levis placée plus à l'intérieur des remparts était fortifiée par un ravelin. L'ensemble fut rasé en 1761 et l'on construisit la nouvelle porte à l'emplacement actuel.

Crédit photo : Chloé Giboin

Borie (B)

Ces cabanes en pierre sèche montées sans mortier servaient de grange, d'écurie ou d'habitation saisonnière aux agriculteurs du XIXe siècle lorsque la parcelle exploitée se trouvait dans une commune voisine ou trop éloignée de la ferme principale.

Crédit photo : Chloé Giboin

Espace Naturel Sensible de la Pérégrine (C)

Les beaumes au creux des falaises font partie de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Pérégrine sur la commune de Venasque.
Un ENS est un zone géographique qui a des enjeux très forts pour la flore, les chiroptères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens et les insectes.
Un comité de suivi (Département, Office National des Forêts, commune, ensemble des partenaires) envisage les solutions les plus adaptées pour faire cohabiter les usages sportifs, la chasse, le pastoralisme, la récolte de bois et de truffes avec la préservation de la biodiversité.
Crédit photo : Chloé Giboin

Le lavandin (D)

Souvent confondu avec la lavande, le lavandin est en réalité un hybride de la lavande fine et de la lavande aspic. On le distingue par sa forte odeur, sa couleur violette plus prononcée, sa hampe florale plus grande (7 à 15 étages de fleurs) et un pied beaucoup plus massif que celui de la lavande. Cultivé pour son bon rendement, il est toutefois moins prestigieux que la lavande fine dont l'huile essentielle est utilisée en cosmétique, parfumerie ou pharmacie tandis que celle du lavandin servira généralement à parfumer les produits ménagers.

Crédit photo : Chloé Giboin

Lecture de paysage (E)

En bas à droite : Abbaye Notre-Dame de Bon-Secours de Blauvac
Sur la colline au milieu : Village de Blauvac
En fond : Mont-Ventoux face sud et sa tour météorologique
Village en bas du Mont Ventoux : Flassan
Hors photo à gauche : Dentelles de Montmirail
Hors photo à gauche : Carrières de Gypse de Mazan

Crédit photo : Chloé Giboin

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de